

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du CCAS

DEPARTE
MENT

GERS

de la commune de MONTREAL DU GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 13 avril 2017

-----12-----9-----9-----

L'an deux mille dix sept-----

et le 13 avril

Date de
convocation

07/04/2017

Date
d'affichage
07/04/2017

à -----20-----heures-----30-----, le Conseil d'Administration du
CCAS, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Présents : MM. BEZERRA Gérard, Mmes BIZZARRI Marianne, CARLES
Huguette, CUZACQ Geneviève, DESPAX Nelly, FIN Thérèse, MASSARTIC Jane,
PLOQUIN Cécile, SEGAT Pierrette.
Absents : Mme DAUBIN Simone, M. LABEYRIE Nicolas.
Excusée : Mme MONDIN-SEAILLES Christiane,

Mme FIN Thérèse a été élue secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

*Approbation du compte de gestion du CCAS dressé par M. Christophe CHAMBON Receveur
Municipal.*

Après s'être fait présenter le budget primitif et supplémentaire de l'exercice 2016 et les décisions
modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses
effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des
mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des
comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des
restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le C.A de l'exercice 2016.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes
figurant au bilan de l'exercice 2015 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les
mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été
prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, y
compris celles relatives à la journée complémentaire.

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections

budgétaires et budgets annexes.

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

L'assemblée délibérante :

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait à MONTREAL le 13 avril 2017.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.